

EUROPAVOX

15-17 rue du Pré la reine
63000 CLERMONT FERRAND

COMPTES ANNUELS

Arrêtés au 31/12/2025



Acofi

**Vous accompagner, vraiment,
à chaque moment de vie.**



Entreprise socialement Responsable certifiée RSE : n'imprimez que le nécessaire.

Sommaire

Rapport de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4
<i>Immobilisations corporelles</i>	4
<i>Immobilisations financières</i>	4
<i>Stocks et en-cours</i>	4
<i>Créances</i>	4
PASSIF	6
<i>Capitaux Propres</i>	6
<i>Réserves</i>	6
<i>Autres fonds propres</i>	6
<i>Provisions pour risques et charges</i>	6
<i>Emprunts et dettes</i>	6
Compte de résultat	8
Annexes aux comptes annuels	12
PREAMBULE	12
REGLES ET METHODES COMPTABLES	12
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	13
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
AUTRES INFORMATIONS	16
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	17
Soldes intermédiaires de gestion	19
Bilan détaillé	22
ACTIF	22
<i>Immobilisations financières</i>	22
<i>Stock et en-cours</i>	22
<i>Créances</i>	22
<i>Autres créances</i>	22
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	22
PASSIF	23
<i>Capitaux Propres</i>	23
<i>Réserves</i>	23
<i>Autres fonds propres</i>	23
<i>Provisions pour risques et charges</i>	23
<i>Emprunts et dettes</i>	23
Compte de résultat détaillé	26
Documents fiscaux	30

EUROPAVOX

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise EUROPAVOX pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts-comptables.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 092 264,48 euros
chiffre d'affaires	806 215,62 euros
résultat net comptable	3 161,12 euros

Ceux-ci sont soumis au contrôle légal du commissaire aux comptes de l'entité.

Fait à CRETEIL
Le 25/05/2026

Signature de l'Expert-Comptable
Michel PASTURAL

Cabinet ACOFI

EUROPAVOX

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 092	21 136	3 956	5 830	- 1 874
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	1 000		1 000	1 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières	970		970	2 786	- 1 816
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	27 214	21 136	6 079	9 769	- 3 690
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	413 845		413 845	172 013	241 832
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	54 876		54 876	28 600	26 276
. Personnel					
. Organismes sociaux	723		723	903	- 180
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 012		71 012	114 552	- 43 540
. Autres	373 290		373 290	186 971	186 319
Charges constatées d'avance	64 392		64 392	24 268	40 124
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	108 049		108 049	439 830	- 331 781
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	1 086 186		1 086 186	967 136	119 050

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	1 113 400	21 136	1 092 264	976 905	115 359

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	145 710	198 374	- 52 664
Report à nouveau	-123 339	-123 339	
Résultat de l'exercice	3 161	-52 665	55 826
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	25 532	22 371	3 161
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236 394	56 144	180 250
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 002	112 129	- 20 127
Dettes fiscales et sociales	243 828	299 442	- 55 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	338 308	454 883	- 116 575
Produits constatés d'avance	156 200	31 936	124 264
TOTAL DES DETTES (III)	1 066 733	954 534	112 199
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 092 264	976 905	115 359

EUROPAVOX

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	12 857	19 405	- 6 548	-33,74
Production vendue	793 359	1 939 473	-1 146 114	-59,09
Montant net du chiffre d'affaires	806 216	1 958 878	-1 152 662	-58,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	736 052	1 032 307	- 296 255	-28,70
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	222 720	216 203	6 517	3,01
Total des produits d'exploitation (I)	1 764 988	3 207 387	-1 442 399	-44,97
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	23 417	17 768	5 649	31,79
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 357 366	2 658 978	-1 301 612	-48,95
Impôts, taxes et versements assimilés	8 228	51 630	- 43 402	-84,06
Salaires	253 585	395 559	- 141 974	-35,89
Cotisations sociales	107 484	154 150	- 46 666	-30,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 874	2 335	- 461	-19,74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres charges	6 028	96 975	- 90 947	-93,78
Total des charges d'exploitation (II)	1 757 981	3 377 395	-1 619 414	-47,95
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 006	-170 008	177 014	104,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	23	26	- 3	-11,54
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	23	26	- 3	-11,54

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	3 868	776	3 092	398,45
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	3 868	776	3 092	398,45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 845	-750	- 3 095	412,67
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	3 161	-170 758	173 919	101,85

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		120 000	- 120 000	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		120 000	- 120 000	-100
Charges exceptionnelles		1 907	- 1 907	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 907	- 1 907	-100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		118 093	- 118 093	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 765 011	3 327 413	-1 562 402	-46,96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 761 849	3 380 078	-1 618 229	-47,88
BENEFICE OU PERTE	3 161	-52 665	55 826	106,00
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

EUROPAVOX

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 092 264,48 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 161,12 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 214

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				25 092
Immobilisations corporelles	25 092			
Immobilisations financières	3 939		1 816	2 123
TOTAL	29 030		1 816	27 214

Amortissements et provisions d'actif = 21 136

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				21 136
Immobilisations corporelles	19 262	1 874		
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 262	1 874		21 136

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	10 218	10 014	204	3 ans
Mobilier	14 874	11 121	3 752	de 5 à 10 ans
TOTAL	25 092	21 136	3 956	

Etat des créances = 979 107

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	970		970
Actif circulant & charges d'avance	978 136	978 136	
TOTAL	979 107	978 136	970

Produits à recevoir par postes du bilan = 262 166

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	262 166
Disponibilités	
TOTAL	262 166

Charges constatées d'avance = 64 392

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 1 066 733

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	236 394	221 122	15 272	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	92 002	92 002		
Dettes fiscales & sociales	243 828	243 828		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	338 308	338 308		
Produits constatés d'avance	156 200	156 200		
TOTAL	1 066 733	1 051 461		

Charges à payer par postes du bilan = 23 433

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	535
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 870
Dettes fiscales & sociales	10 028
Autres dettes	
TOTAL	23 433

Produits constatés d'avance = 156 200

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 806 216***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	12 857	1,59 %
Prestations de services	467 729	58,02 %
Produits des activités annexes	325 630	40,39 %
TOTAL	806 216	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 262 166

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers cptes deb. et prod. a recevoir(467000)	3 806
Sub eu en att. affectation(467001)	258 360
TOTAL	262 166

Charges constatées d'avance = 64 392

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	64 392
TOTAL	64 392

Charges à payer = 23 433

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(518100)	535
TOTAL	535

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	12 870
TOTAL	12 870

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés a payer(428200)	6 949
Charges sociales sur congés a payer(438200)	2 839
Autres charges a payer(438600)	240
TOTAL	10 028

Produits constatés d'avance = 156 200

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	156 200
TOTAL	156 200

EUROPAVOX

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	12 857	19 405	- 6 548	-33,74
- Coût direct d'achat	23 417	17 768	5 649	31,79
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	-10 560	1 637	- 12 197	-745,08
Taux de marge commerciale	-82,13 %	8,44 %		
+ Production vendue	793 359	1 939 473	-1 146 114	-59,09
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	793 359	1 939 473	-1 146 114	-59,09
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	50 571	760 948	- 710 377	-93,35
Marge brute sur production (II)	742 788	1 178 525	- 435 737	-36,97
Taux de marge brute sur production	93,63 %	60,77 %		
Marge brute globale (I + II)	732 228	1 180 162	- 447 934	-37,96
Taux de marge brute globale	90,82 %	60,25 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 306 795	1 898 030	- 591 235	-31,15
Valeur ajoutée produite	-574 567	-717 868	143 301	19,96
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	-71,27 %	-36,65 %		
+ Subventions d'exploitation	736 052	1 032 307	- 296 255	-28,70
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 228	51 630	- 43 402	-84,06
- Salaires et traitements	253 585	395 559	- 141 974	-35,89
- Cotisations sociales	107 484	154 150	- 46 666	-30,27
Excédent brut d'exploitation	-207 812	-286 900	79 088	27,57
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-25,78 %	-14,65 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 874	2 335	- 461	-19,74
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	222 720	216 203	6 517	3,01
- Autres charges de gestion courante	6 028	96 975	- 90 947	-93,78
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	7 006	-170 008	177 014	104,12
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	0,87 %	-8,68 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	23	26	- 3	-11,54
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	3 868	776	3 092	398,45
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	3 161	-170 758	173 919	101,85
Résultat courant / chiffre d'affaires	0,39 %	-8,72 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		120 000	- 120 000	-100

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
+ Reprises sur dépréciations et provisions		1 907	- 1 907	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel		118 093	- 118 093	-100
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	3 161	-52 665	55 826	106,00
Résultat net / chiffre d'affaires	0,39 %	-2,69 %		

EUROPAVOX

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	25 092	21 136	3 956	5 830	- 1 874
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 218		10 218	10 218	
218400 MOBILIER	14 874		14 874	14 874	
281830 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		10 014	-10 014	-9 428	- 586
281840 MOBILIER		11 121	-11 121	-9 834	- 1 287
Immobilisations financières					
Participations	1 000		1 000	1 000	
261000 TITRES DE PARTICIPATION	1 000		1 000	1 000	
Autres titres immobilisés	153		153	153	
271000 TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP.)	153		153	153	
Autres immobilisations financières	970		970	2 786	- 1 816
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	970		970	2 786	- 1 816
Total de l'actif immobilisé (III)	27 214	21 136	6 079	9 769	- 3 690
Stock et en-cours					
Créances					
Clients et comptes rattachés	413 845		413 845	172 013	241 832
411000 CLIENTS	413 845		413 845	172 013	241 832
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	54 876		54 876	28 600	26 276
401100 FOURN. - ACHATS DE BIENS PRESTA SERV	54 876		54 876	28 600	26 276
Organismes sociaux	723		723	903	- 180
437830 TICKETS RESTAURANTS	723		723	903	- 180
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 012		71 012	114 552	- 43 540
445625 TVA SUR IMMO 20%	617		617	617	
445660 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	25 690		25 690	80 952	- 55 262
445669 TVA DEDUCTIBLE PREST CEE AUTOLIQUE	60		60	9 351	- 9 291
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	42 821		42 821	4 335	38 486
445712 TVA COLLECTEE 5.5 %				18 857	- 18 857
445860 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 824		1 824	440	1 384
Autres	373 290		373 290	186 971	186 319
441300 ETAT OPERATIONS EUROPEENNES	84 250		84 250		84 250
462000 CREANCES SUR CESSIONS D'IMMOBILIS.	26 874		26 874	26 874	
467000 DIVERS CPTES DEB. ET PROD. A RECEVOIR	3 806		3 806		3 806
467001 SUB EU EN ATT. AFFECTATION	258 360		258 360	160 097	98 263
Charges constatées d'avance	64 392		64 392	24 268	40 124
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	64 392		64 392	24 268	40 124
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	108 049		108 049	439 830	- 331 781
512120 LIVRET ASSO CREDIT COOP	3 838		3 838	3 815	23
512200 BANQUE CREDIT COOPERATIF	103 501		103 501	435 806	- 332 305
530000 CAISSE	711		711	209	502
Total de l'actif circulant (IV)	1 086 186		1 086 186	967 136	119 050
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 113 400	21 136	1 092 264	976 905	115 359

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Réserves			
Autres réserves	145 710	198 374	- 52 664
106880 AUTRES RESERVES	145 710	198 374	- 52 664
Report à nouveau	-123 339	-123 339	
119000 REPORT A NOUVEAU - SOLDE DEBITEUR	-123 339	-123 339	
Résultat de l'exercice	3 161	-52 665	55 826
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	25 532	22 371	3 161
Autres fonds propres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236 394	56 144	180 250
164000 EMPRUNTS AUPRES ETABLIS. DE CREDIT	235 860	55 590	180 270
518100 INTERETS COURUS A PAYER	535	554	- 19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 002	112 129	- 20 127
401100 FOURN. - ACHATS DE BIENS PRESTA SERV	79 131	112 129	- 32 998
408100 FOURNISSEURS	12 870		12 870
Dettes fiscales et sociales	243 828	299 442	- 55 614
421000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		675	- 675
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES A PAYER	6 949	5 456	1 493
431000 SECURITE SOCIALE	9 203	13 173	- 3 970
437100 AUDIENS	2 274	3 162	- 888
437410 AFDAS	1 450	2 339	- 889
437800 CASC-SPV		1 441	- 1 441
437810 MEDECINE TRAVAIL	293	299	- 6
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 839	2 078	761
438600 AUTRES CHARGES A PAYER	240	355	- 115
441900 AVANCES SUR SUBVENTI	167 610	167 610	
442110 PRELEVEMENT A LA SOURCE	434	1 369	- 935
445712 TVA COLLECTEE 5.5 %	5 533		5 533
445715 TVA COLLECTEE 20%	46 943	90 810	- 43 867
445766 TVA COLLECTEE PREST CEE	60	9 351	- 9 291
448600 ETAT CHARGES A PAYER		1 323	- 1 323
Autres dettes	338 308	454 883	- 116 575
411000 CLIENTS	3 599	19 027	- 15 428
467011 SENSECUBE - CITIZEN		23 277	- 23 277
467012 HOGSKULEN PA VESTLANDET BERGEN		99 655	- 99 655
467013 SAS EUROPAVOX	69 900	21 700	48 200
467014 UNIVERSITATEA OVIDIUS DIN CONSTANTA		3 265	- 3 265
467015 OSTBAYERISCHE TECH HOCHSCHULE REGENSBURG		6 100	- 6 100
467020 SAS EUROPAVOX PROD ART	264 809	281 859	- 17 050
Produits constatés d'avance	156 200	31 936	124 264
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	156 200	31 936	124 264
TOTAL DES DETTES (III)	1 066 733	954 534	112 199

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 092 264	976 905	115 359

EUROPAVOX

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	12 857	19 405	- 6 548	-33,74
707000 VENTES DE MARCHANDISES	12 857	19 405	- 6 548	-33,74
Production vendue	793 359	1 939 473	-1 146 114	-59,09
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	249 800	40 390	209 410	518,47
706003 BILLETERIE HT 5.5 %		1 004 452	-1 004 452	-100
706005 DROIT LOCATION BILL 5.5%		66 857	- 66 857	-100
706100 AUTRES OPERATIONS 5.5%	1 600		1 600	N/S
706500 CONCESSION BARS	216 329	153 635	62 694	40,81
706900 PRESTATIONS CEE		750	- 750	-100
708200 REFACTURATION FRAIS	66 773	49 841	16 932	33,97
708400 MISE A DISPO. DE PERSONNEL FACTUREE		314 422	- 314 422	-100
708500 PARTENARIAT - SPONSOR	169 007	175 009	- 6 002	-3,43
708600 BONIS SUR REPRISES D EMBALL. CONSIG.		616	- 616	-100
708900 COMMISSIONS CEE	89 850	133 500	- 43 650	-32,70
Montant net du chiffre d'affaires	806 216	1 958 878	-1 152 662	-58,84
Subventions	736 052	1 032 307	- 296 255	-28,70
741001 SUBVENTION AGGLO CLERMONT	56 872	47 393	9 479	20,00
741002 SUBVENTION REGION AUVERGNE	189 573	189 573		0,00
741003 SUB SOUTIEN STES PRIVEES		8 000	- 8 000	-100
741005 VILLE DE CLERMONT FERRAND	146 919	127 962	18 957	14,81
741006 FONDATION		5 000	- 5 000	-100
741007 SUBVENT MINISTERE AFFAIRE ETRA	20 000		20 000	N/S
741008 SUBVENTION CG PUY D DOME	47 393	47 393		0,00
741010 SUBVENTION EU	112 450	175 347	- 62 897	-35,87
741011 SUBVENTION ETAT - CNM		260 000	- 260 000	-100
741012 SUBVENTION ETAT ALTERNANCE	1 250	11 500	- 10 250	-89,13
741013 SUBVENTION ETAT - SERVICE CIVIQUE	927	2 363	- 1 436	-60,77
741014 EXPORT - DIVERS SUBVENTION	160 667	157 774	2 893	1,83
Autres produits	222 720	216 203	6 517	3,01
754000 DONS PERCUS	900	900		0,00
754100 ADHESIONS MEMBRES	221 454	188 485	32 969	17,49
758000 INDEMNITES ET AUTRES PRODUITS	367	26 818	- 26 451	-98,63
Total des produits d'exploitation (I)	1 764 988	3 207 387	-1 442 399	-44,97
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	23 417	17 768	5 649	31,79
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	22 533		22 533	N/S
607100 ACHATS DE MARCHANDISES	884	17 768	- 16 884	-95,02
Autres achats et charges externes (1)	1 357 366	2 658 978	-1 301 612	-48,95
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES	3 141		3 141	N/S
604120 ACHAT DE SPECTACLE 5.5 %	35 005	727 125	- 692 120	-95,19
604200 FRAIS DE PRODUCTION	12 425	33 823	- 21 398	-63,26
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, ENERGIE...	891	344	547	159,01
606300 FOURNITURES D ENTRETIEN ET PETIT EQUIP.	4 102	2 977	1 125	37,79
606350 ACHAT MATERIEL SITE	9 760	12 510	- 2 750	-21,98
606355 ACHAT MATERIEL SCENE	1 354		1 354	N/S
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	450	541	- 91	-16,82
606500 ACHATS SPECIAUX	186		186	N/S
606600 EMBALLAGES	134	677	- 543	-80,21
606800 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4 143		4 143	N/S
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	-4 354	72 008	- 76 362	-106,05
611100 SOUS-TRAITANCE CATERING	58 118	47 704	10 414	21,83
611200 SOUS TRAITANCE WEB		14 100	- 14 100	-100
611400 SOUS TRAITANCE PERSONNEL	227 278	222 077	5 201	2,34
611500 SOUS TRAITANCE PRODUCTION	71 300	218 321	- 147 021	-67,34
611600 SOUS TRAITANCE TRANSPORT	5 136	231	4 905	N/S

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
611700 SOUS-TRAITANCE SECURITE	116 775	115 943	832	0,72
611800 SOUS-TRAITANCE DONS EN NATURE RECUS	31 500	21 771	9 729	44,69
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	54 586	55 815	- 1 229	-2,20
613210 DOMICILIATION	628	576	52	9,03
613550 LOCATION VEHICULE	17 170	10 679	6 491	60,78
613560 LOCATION MOBILIERE MATERIEL	438 740	345 304	93 436	27,06
613565 LOCATION BACKLINE	6 683	8 269	- 1 586	-19,18
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	8 160	12 272	- 4 112	-33,51
615000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	1 272	1 272	0	N/S
615600 MAINTENANCE	1 253	3 593	- 2 340	-65,13
616000 ASSURANCE RC - LOCAL	7 584	4 953	2 631	53,12
616100 ASSURANCE ANNULATION	46 587	46 587	0	0,00
616200 ASSURANCE MATERIEL	6 462	8 024	- 1 562	-19,47
616400 RISQUES D'EXPLOITATION	998	998	0	N/S
618100 DOCUMENTATION GENERALE	380	418	- 38	-9,09
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	14 504	19 219	- 4 715	-24,53
618500 FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CONFER	1 736	4 860	- 3 124	-64,28
622100 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR ACHATS		12	- 12	-100
622200 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES	9 236	15 229	- 5 993	-39,35
622600 HONORAIRES	20 978	32 794	- 11 816	-36,03
622620 CONSULTANCY	19 790		19 790	N/S
622650 REMUN. JOURNALISTES HORS FRANCE		1 300	- 1 300	-100
622800 DIVERS		40 000	- 40 000	-100
623000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUBLIQ.	1 698	66 997	- 65 299	-97,47
623050 PUBLICITE - DIFFUSION FACEBOOK	10 421	927	9 494	N/S
623100 ANNONCES ET INSERTIONS		12 500	- 12 500	-100
623200 ECHANTILLONS		306 134	- 306 134	-100
623250 PUBLICITE - CREATION	600	7 350	- 6 750	-91,84
623500 PRIMES		500	- 500	-100
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 449	18 888	- 17 439	-92,33
623700 VIDEO	3 100		3 100	N/S
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)	694		694	N/S
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	720	1 511	- 791	-52,35
624400 TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	15	45	- 30	-66,67
624700 TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL		103	- 103	-100
625000 DEPLACEMENTS MISSIONS ET RECEPTIONS	822	500	322	64,40
625100 TRANSPORT	21 080	34 832	- 13 752	-39,48
625200 TAXI	2 406	1 265	1 141	90,20
625250 FRAIS RUNNERS FESTIVAL	292		292	N/S
625300 HOTEL	53 833	60 813	- 6 980	-11,48
625400 PARKING PEAGE	190	36	154	427,78
625500 CARBURANT	668	260	408	156,92
625600 RESTAURANT	11 291	19 670	- 8 379	-42,60
625700 RECEPTIONS	6 999	9 732	- 2 733	-28,08
625800 DEPLACEMENTS PARTENAIRES		2	- 2	-100
626000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	396	695	- 299	-43,02
626100 TELEPHONE	422	522	- 100	-19,16
626200 INTERNET		839	- 839	-100
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.		36	- 36	-100
627001 SERVICES BQ CREDIT COOP	6 169	14 737	- 8 568	-58,14
627800 AUTRES FRAIS ET COMM. PREST. SERV.	-3	30	- 33	-110,00
628000 DIVERS	12		12	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	8 228	51 630	- 43 402	-84,06
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE		2 315	- 2 315	-100
633300 CONTRIB. UNIQ. DES EMPLOY. A FORM. PROF.	5 607	7 918	- 2 311	-29,19
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	2 621	3 891	- 1 270	-32,64
637800 TAXES DIVERSES		37 505	- 37 505	-100
Salaires	253 585	395 559	- 141 974	-35,89
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS	236 395	375 002	- 138 607	-36,96
641111 GRATIFICATION STAGIAIRE	8 648	1 888	6 760	358,05
641200 CONGES PAYES	1 606	-4 679	6 285	134,32
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	5 163	4 675	488	10,44

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 171	18 081	- 16 910	-93,52
641600 DEFRAIEMENTS	602	592	10	1,69
Cotisations sociales	107 484	154 150	- 46 666	-30,27
645100 COTISATIONS A L URSSAF	51 889	81 042	- 29 153	-35,97
645300 COTISATION RETRAITE AUDIENS	17 467	28 352	- 10 885	-38,39
645410 COTISATIONS ASSEDIC PERMANENTS	6 051	10 170	- 4 119	-40,50
645420 COTIS ASSEDIC INTERMITTENTS	8 753	9 741	- 988	-10,14
645500 COTIS. CONGES SPECTACLES	14 580	16 149	- 1 569	-9,72
645630 CH.SOC.S/CONGES PAYES	761	-1 853	2 614	141,07
647000 TICKETS RESTAURANT	5 836	7 176	- 1 340	-18,67
647200 FNAS	959	1 441	- 482	-33,45
647250 FCAP SVP	243	355	- 112	-31,55
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	943	1 578	- 635	-40,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 874	2 335	- 461	-19,74
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 874	2 335	- 461	-19,74
Autres charges	6 028	96 975	- 90 947	-93,78
651600 DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCT.	2 212	94 629	- 92 417	-97,66
658000 PENALITES ET AUTRES CHARGES	3 816	2 347	1 469	62,59
Total des charges d'exploitation (II)	1 757 981	3 377 395	-1 619 414	-47,95
(1) Y compris :				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 006	-170 008	177 014	104,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	23	26	- 3	-11,54
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	23	26	- 3	-11,54
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	23	26	- 3	-11,54
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées (3)	3 868	776	3 092	398,45
661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	3 868	776	3 092	398,45
Total des charges financières (VI)	3 868	776	3 092	398,45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 845	-750	- 3 095	412,67
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	3 161	-170 758	173 919	101,85
Produits exceptionnels		120 000	- 120 000	-100
771800 AUTR.PROD.EXCEPT.OP		120 000	- 120 000	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		120 000	- 120 000	-100
Charges exceptionnelles		1 907	- 1 907	-100
671200 PENAL.FISCAL PENAL.C		1 907	- 1 907	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 907	- 1 907	-100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		118 093	- 118 093	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 765 011	3 327 413	-1 562 402	-46,96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 761 849	3 380 078	-1 618 229	-47,88
BENEFICE OU PERTE	3 161	-52 665	55 826	106,00
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

EUROPAVOX

Documents fiscaux

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise :		EUROPAVOX															1 1 2 1														
Adresse de l'entreprise		15-17 rue du Pré la reine 63000 CLERMONT FERRAND															Durée de l'exercice précédent *			1 1 2 1											
Numéro SIRET *		4 9 4 4 3 4 8 2 2 0 0 0 1 6															Néant ☐ *														
																	Exercice N clos le,			3 1 1 1 2 2 1 0 2 5											
																	Brut			Amortissements, provisions			Net								
																	1			2			3								
Capital souscrit non appelé (I)		AA																													
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																		AC											
	Frais de développement *	CX																		CQ											
	Concessions, brevets et droits similaires	AF																		AG											
	Fonds commercial (1)	AH																		AI											
	Autres immobilisations incorporelles	AJ																		AK											
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL																		AM											
	Terrains	AN																		AO											
	Constructions	AP																		AQ											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR																		AS											
	Autres immobilisations corporelles	AT															25 092			AU			21 136			3 956					
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV																		AW											
	Participations	CS															1 000			CT						1 000					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU																		CV											
	Créances rattachées à des participations	BE																		BC											
Autres titres immobilisés	BD															153			BE						153						
Prêts	BF																		BG												
Autres immobilisations financières *	BH															970			BI						970						
TOTAL (II)		BJ															27 214			BK			21 136			6 079					
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL																		BM											
	En cours de production de biens	BN																		BO											
	En cours de production de services	BP																		BQ											
	Produits intermédiaires et finis	BR																		BS											
	Marchandises	BT																		BU											
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																		BW											
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX															413 845			BY						413 845					
	Autres créances (3)	BZ															499 900			CA						499 900					
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB																		CC											
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD																		CE											
DIVERS	Disponibilités	CF															108 049			CG						108 049					
	Charges constatées d'avance (3)*	CH															64 392			CI						64 392					
	TOTAL (III)	CJ															1 086 186			CK						1 086 186					
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW																													
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM																													
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN																													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO															1 113 400			1A			21 136			1 092 264					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :			CR					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :															Stocks :						Créances :								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EUROPAVOX		Néant	☐ *	
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)			DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	145 710	
	Report à nouveau			DH	(123 339)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 161	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	25 532	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	236 394	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instrument financier à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	92 002	
	Dettes fiscales et sociales			DY	243 828	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	338 308	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	156 200	
TOTAL (IV)			EC	1 066 733		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 092 264		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 066 733	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	535	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX		Néant ☐ *	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 12 857	FB 12 857
	Production vendue { biens * services *	FD	FE
		FG 703 509	FH 89 850
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 716 366	FK 89 850
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN
	Subventions d'exploitation		FO 736 052
	Reprises sur amortissements et provisions (9)		FP
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		FI
	Autres produits (1) (11)		FQ 222 720
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 1 764 988
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	
Variation de stock (marchandises)*			FT
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 1 357 366
Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 8 228
Salaires et traitements *			FY 253 585
Cotisations sociales (10)			FZ 107 484
DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { dotations aux amortissements * (14) dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations * Pour risques et charges : dotations aux provisions			GA 1 874
			GB
			GC
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			GD
Autres charges (12)			GE 6 028
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF 1 757 981	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG 7 006	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL 23	
	Reprises sur dépréciations	GM	
	Différences positives de change	GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières	G2	
	Total des produits financiers (V)	GP 23	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR 3 868	
	Différences négatives de change	GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	Total des charges financières (VI)	GU 3 868	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV (3 845)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW 3 161	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EUROPAVOX		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 765 011		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 761 849		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	3 161		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 212	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2026

Désignation de l'entreprise EUROPAVOX										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	25 092	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	25 092	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	153	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 786	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	3 939	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	29 030	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
	Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers					IU		MM		MN	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	25 092	MU	25 092
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	25 092	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	1 000
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	153		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 816	2F	970		
TOTAL IV					I3		NJ	1 816	NK	2 123		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	1 816	ØL	27 214
										ØM		26 062

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2026

Désignation de l'entreprise EUROPAVOX

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	19 262	1 874	QW	21 136
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	19 262	1 874	ØQ	21 136

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO		
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EUROPAVOX

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	970	UV		UW	970		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	413 845		413 845				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	723		723				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	71 012		71 012				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	84 250		84 250				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	343 915		343 915				
	Charges constatées d'avance			VS	64 392		64 392				
	TOTAUX			VT	979 107	VU	978 136	VV	970		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	535		535					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	235 860		235 860					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 002		92 002						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 949		6 949						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 300		16 300						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 535		52 535					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	168 044		168 044					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	338 308		338 308						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	156 200		156 200						
TOTAUX		VY	1 066 733	VZ	1 066 733						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	200 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 729	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise EUROPAVOX		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2025	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	3 161
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI	
	Amendes et pénalités						WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part						WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées aux taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I						WR	3 161	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %							
	- imposées au taux de 19 %							
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
	- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :								
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octet A)						ØV	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						PP	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)						PC		
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)						XC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)						PB		
France Ruralité - Revitalisation - (FRRI) (44 quaterdecies A)						HT		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						X9	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						YH	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						YI	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)						YJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)						YK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YL		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II						XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	3 161	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	3 161	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>EUROPAVOX</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	22 6 138
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	3 161
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	222 977
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	222 977
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	9 788
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(123 339)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(52 665)		– Autres réserves	ZD	(52 665)				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(176 004)		Report à nouveau	ZG	(123 339)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(176 004)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT	556 325	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	18 400	XQ	525 967	
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	50 004	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	225 069	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 357 366	
IMPÔTS ET TAXES	– CFE et CVAE								YW	2 621	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)						ZS		9Z	5 607	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	8 228	
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	175 811	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	232 337	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *								ØB	241 672	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS				
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EUROPAVOX		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: EUROPAVOX		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	6,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	806 216
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	806 216
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	222 720
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	736 052
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	958 772
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	95 006
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	767 969
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	499 407
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	6 028
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 368 410
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	396 578
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	396 578
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	806 216
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	6,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 5
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2026



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

4 9 4 4 3 4 8 2 2 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

EUROPAVOX

ADRESSE (voie)

15-17 rue du Pré la reine

CODE POSTAL

63000

VILLE

CLERMONT FERRAND

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5		Total des lignes P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 49443482200016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EUROPAVOX

ADRESSE (voie) 15-17 rue du Pré la reine

CODE POSTAL 63000 VILLE CLERMONT FERRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2026

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EUROPAVOX 15-17 rue du Pré la reine 63000 CLERMONT FERRAND			
SIRET	4 9 4 4 3 4 8 2 2 0 0 0 1 6	Mél : dossantos@acofi.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	organisation spectacles vivants		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
ACOFI 6 RUE ALBERT EINSTEIN 94000 CRETEIL		Tél: 0141785000	
ECF ☐ Prestataire :		Identité du déclarant :	
		Date : 15052026 Lieu : CLERMONT FERRAND	
		Qualité et nom du signataire : résident François Missonnier	
		Signature :	

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2026			
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVL T réalisée au cours de l'exercice							
		MVL T restant à reporter							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2026)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2025 ou exercice

Désignation de l'entreprise EUROPAVOX

du

Adresse 15-17 rue du Pré la reine 63000 CLERMONT FERRAND

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	BESSE SALOME CHEF DE PROJET				24 rue Archereau 75019 PARIS				
2	VAN T GELOOF ANTONIA MARIA ADMINISTRATRICE				133 rue Damrémont 75018 PARIS				
3	VASSENET MAGALIE RESPONSABLE PARTENARIATS MECENATS				31 rue Jean-Baptiste Clément 63200 RIOM				
4	AUDIGIER FRANCOIS COORDINATEUR ARTISTIQUE				14 boulevard Fleury 63000 CLERMONT FERRAND				
5	VIDAL ELOISE MICHELLE ASSISTANTE MECENATS & PARTENARIATS				9 rue Desdevises du Dezert 63000 Clermont Ferrand				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
						Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)		Valeur des avantages en nature (v. notice 4)
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	48 000				48 000				48 000
2	44 400				44 400				44 400
3	41 108				41 108				41 108
4	8 400				8 400				8 400
5	4 396				4 396				4 396
6									
7									
8									
9									
10									
**	146 305				146 305				146 305

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	6 999
Total	6 999

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2025... (total col.9 + total col.10) 10	153 304	- de l'exercice . 2025... 10	3 161
- de l'exercice précédent 10	210 683	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire François Missonnier Président		À CLERMONT FERRAND, le 15/05/2026 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

CA17PROREC

Montant

3 806

[illegible]

CA18CHAPAY

Charges à payer

Montant

[illegible]

CA20CHAAVA

AGAGE Experts-comptables janvier 2026

[illegible]

certifié conforme à l'original



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association EUROPAVOX

15-17 rue du Pré la reine
63100 CLERMONT FERRAND

N° SIREN : 494 434 822

Ce rapport contient 17 pages

Association EUROPAVOX

15-17 rue du Pré la reine
63100 CLERMONT FERRAND

N° SIREN : 494 434 822

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association EUROPAVOX

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EUROPAVOX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués [le cas échéant : et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes,

Endrix IDF
Pascal BEJON



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 092	21 136	3 956	5 830	- 1 874
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation	1 000		1 000	1 000	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	153		153	153	
Prêts					
Autres immobilisations financières	970		970	2 786	- 1 816
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	27 214	21 136	6 079	9 769	- 3 690
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	413 845		413 845	172 013	241 832
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	54 876		54 876	28 600	26 276
· Personnel					
· Organismes sociaux	723		723	903	- 180
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	71 012		71 012	114 552	- 43 540
· Autres	373 290		373 290	186 971	186 319
Charges constatées d'avance	64 392		64 392	24 268	40 124
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
· Actions propres					
· Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	108 049		108 049	439 830	- 331 781
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	1 086 186		1 086 186	967 136	119 050

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	1 113 400	21 136	1 092 264	976 905	115 359

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2026 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	145 710	198 374	- 52 664
Report à nouveau	-123 339	-123 339	
Résultat de l'exercice	3 161	-52 665	55 826
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	25 532	22 371	3 161
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236 394	56 144	180 250
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 002	112 129	- 20 127
Dettes fiscales et sociales	243 828	299 442	- 55 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	338 308	454 883	- 116 575
Produits constatés d'avance	156 200	31 936	124 264
TOTAL DES DETTES (III)	1 066 733	954 534	112 199
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 092 264	976 905	115 359

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	12 857	19 405	- 6 548	-33,74
Production vendue	793 359	1 939 473	-1 146 114	-59,09
Montant net du chiffre d'affaires	806 216	1 958 878	-1 152 662	-58,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	736 052	1 032 307	- 296 255	-28,70
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	222 720	216 203	6 517	3,01
Total des produits d'exploitation (I)	1 764 988	3 207 387	-1 442 399	-44,97
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	23 417	17 768	5 649	31,79
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	1 357 366	2 658 978	-1 301 612	-48,95
Impôts, taxes et versements assimilés	8 228	51 630	- 43 402	-84,06
Salaires	253 585	395 559	- 141 974	-35,89
Cotisations sociales	107 484	154 150	- 46 666	-30,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 874	2 335	- 461	-19,74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres charges	6 028	96 975	- 90 947	-93,78
Total des charges d'exploitation (II)	1 757 981	3 377 395	-1 619 414	-47,95
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 006	-170 008	177 014	104,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	23	26	- 3	-11,54
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	23	26	- 3	-11,54

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	3 868	776	3 092	398,45
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	3 868	776	3 092	398,45
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 845	-750	- 3 095	412,67
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	3 161	-170 758	173 919	101,85

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		120 000	- 120 000	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		120 000	- 120 000	-100
Charges exceptionnelles		1 907	- 1 907	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 907	- 1 907	-100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		118 093	- 118 093	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 765 011	3 327 413	-1 562 402	-46,96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 761 849	3 380 078	-1 618 229	-47,88
BENEFICE OU PERTE	3 161	-52 665	55 826	106,00
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 092 264,48 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 161,12 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 27 214

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	25 092			25 092
Immobilisations financières	3 939		1 816	2 123
TOTAL	29 030		1 816	27 214

Amortissements et provisions d'actif = 21 136

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 262	1 874		21 136
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 262	1 874		21 136

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et informatique	10 218	10 014	204	3 ans
Mobilier	14 874	11 121	3 752	de 5 à 10 ans
TOTAL	25 092	21 136	3 956	

Etat des créances = 979 107

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	970		970
Actif circulant & charges d'avance	978 136	978 136	
TOTAL	979 107	978 136	970

Produits à recevoir par postes du bilan = 262 166

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	262 166
Disponibilités	
TOTAL	262 166

Charges constatées d'avance = 64 392

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 1 066 733

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	236 394	221 122	15 272	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	92 002	92 002		
Dettes fiscales & sociales	243 828	243 828		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	338 308	338 308		
Produits constatés d'avance	156 200	156 200		
TOTAL	1 066 733	1 051 461		

Charges à payer par postes du bilan = 23 433

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	535
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 870
Dettes fiscales & sociales	10 028
Autres dettes	
TOTAL	23 433

Produits constatés d'avance = 156 200

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 806 216***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	12 857	1,59 %
Prestations de services	467 729	58,02 %
Produits des activités annexes	325 630	40,39 %
TOTAL	806 216	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 262 166

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers cptes deb. et prod. à recevoir(467000)	3 806
Sub eu en att. affectation(467001)	258 360
TOTAL	262 166

Charges constatées d'avance = 64 392

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	64 392
TOTAL	64 392

Charges à payer = 23 433

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus à payer(518100)	535
TOTAL	535

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	12 870
TOTAL	12 870

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés à payer(428200)	6 949
Charges sociales sur congés à payer(438200)	2 839
Autres charges à payer(438600)	240
TOTAL	10 028

Produits constatés d'avance = 156 200

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	156 200
TOTAL	156 200